



CFO / CFC
SITUATION DE L'ARBITRAGE EN CORSE

Bureau fédéral du 12 janvier 2018



Situation de l'arbitrage en Corse

Objectif : assurer l'arbitrage des Championnats de France en Corse dans les mêmes conditions que sur le continent (une seule équipe en NF3 à Furiani).

Modalités initialement prévues : un arbitre du groupe fédéral en provenance du continent + un arbitre local (fédéral, fédéral stagiaire, jeune potentiel régional, potentiel féminin, voire régional).

Problématiques :

- Trois arbitres régionaux corses disponibles en début de saison :
 - ✓ Deux arbitres ont arrêté l'arbitrage,
 - ✓ Un arbitre est parti faire ses études sur Lyon et arbitre sur place.
 - ↳ **Aucune ressource sur place pour désignation par la CFC en Championnat de France**
- **Doléances des arbitres fédéraux du continent quant au niveau d'indemnité perçue** (35,00 €) pour une journée complète de déplacement (frais réels pris en charge par la FFBB).
- Arbitres fédéraux de la Ligue PACA désignés prioritairement en Corse.
- **Difficultés d'application de la Charte des officiels** en Corse (mais versement d'une part des amendes de la Charte des officiels en 2016/2017)
- **Pas de mise en place de formation d'arbitres sur le territoire Corse.**
- ↳ Pas de désignation d'arbitres dans les championnats locaux.

Situation de l'arbitrage en Corse

Propositions :

- CFC :
 - De manière transitoire, désignation de **deux arbitres** du continent pour les rencontres de NF3 à Furiani, issu des ligues ayant un vol direct par avion pour la Corse à proximité (coût supplémentaire à prévoir).
 - Prise en charge des **frais réels de déplacement** pour les arbitres (avion, voiture, hôtel...).
 - Indemnité maintenue de 35,00 € pour l'arbitrage de la rencontre de NF3.
- CFO :
 - **Mise en place d'un week-end de formation par la CFO pour épauler la Ligue de Corse.**
 - Mise en place d'un suivi de la formation des arbitres au niveau CFO.
- Charte des officiels :
 - **Application de la Charte des officiels en 2018/2019**, après l'organisation du week-end de formation.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80